



À la découverte des spécialités Sedgwick France

Pôle Energies Renouvelables

Les sinistres impactant les centrales photovoltaïques (au sol, en toiture, sur plan d'eau, avec ou sans stockage par batteries...), les parcs éoliens (onshore, offshore), les centrales hydro électriques (rivières ou montagnes), les centrales biogaz, les centrales de cogénérations, les centrales biomasses... peuvent faire l'objet d'événements type bris de machines, accidents électriques, incendie, inondations, etc.

Les équipes de Sedgwick France, au sein du Pôle Energies Renouvelables, ont toutes les spécialités pour répondre aux problématiques subies par vos assurés tant en Dommages aux Biens qu'au titre de la Responsabilité Civile.

Elles mettent un point d'honneur à trouver rapidement des solutions, basées sur une parfaite maîtrise des enjeux et ainsi gérer au mieux les demandes de règlement des dossiers.

Périmètres concernés

- Entreprises spécialisées dans les études / la construction / le développement / l'exploitation de projets ENR
- De la PME aux Grands Groupes Internationaux des ENR
- Les Régies électriques, les communes

Les différents types de dommages

- Construction, tous risques chantiers avec les pertes de recettes anticipées
- Les bris de machines, l'incendie... avec les pertes d'exploitation
- Responsabilité Civile, les sinistres sériels, les produits défectueux, les défauts d'installation

Des compétences techniques adaptées

- Des spécialistes en énergies renouvelables que ce soit à l'échelle de la France ou de l'international
- Dans tous les domaines des ENR (l'éolien, le photovoltaïque, l'hydroélectricité, la géothermie, le biomasse, les énergies marines...)
- Des spécialistes des Normes NFC 13-100 (postes de livraison HTA) et NFC 13-200 (Installation électrique à haute tension)



Bénéfices et valeur ajoutée

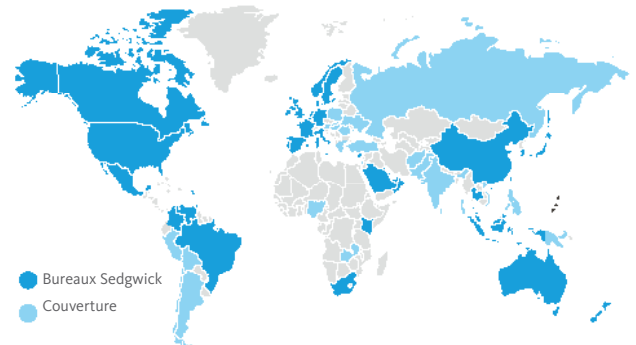
- Définir la meilleure stratégie pour votre dossier
- Disposer d'un soutien technique dans les meilleurs délais
- Disposer d'une forte réactivité d'intervention
- Garantir la gestion du sinistre par un ou plusieurs ingénieurs expérimentés membres d'une équipe aux multiples compétences spécifiques
- Disposer d'une estimation des enjeux financiers
- Maîtriser la justification des coûts d'indemnisation
- Rechercher la responsabilité de tiers, notamment avec la compétence technique et la connaissance des normes en vigueur
- Disposer d'une gestion complète pour vos sinistres internationaux grâce au réseau intégré Sedgwick présent dans plus de 65 pays. Sedgwick France met ainsi à votre disposition la force de son réseau international



Référent national



Maillage international



Avantages pour le sinistré

- Permettre une reprise d'activité dans les meilleurs délais (décontamination, intervention de réparateurs spécialisés,...) tout en gardant les intérêts d'un recours (conservation des preuves)
- Alerter sur les obligations administratives et les normes en vigueur
- Améliorer le dispositif, en faisant part de notre expérience, lorsqu'il y a un dysfonctionnement sur une machine, dans le process
- Recommander des actions correctives et des mesures préventives



Notre équipe

Le Pôle Energies Renouvelables est constitué à la fois d'experts en dommages et d'experts en responsabilité civile : ils sont 15 spécialistes dont plusieurs experts certifiés EEA matériels et installations.

Contact

Christophe Grepilloux
Engineering Cert FUEDI - ELAE
Industrial



T +33 (0)4 91 59 33 75
M +33 (0)6 79 53 10 59
E christophe.grepilloux@fr.sedgwick.com